

Bonjour,

Certains clubs participent à des compétitions maîtres à l'étranger.

En début de saison, il faut bien vérifier que les licences soient oblitérées car ce n'est pas toujours le cas et les performances ne sont alors pas prises en compte.

Pour le moment, les performances des C0 ne sont pas prises en compte donc celles ne seront pas intégrées sur le site (idem pour les relais).

Petit rappel concernant la procédure d'intégration de ces performances :

Afin que les performances maîtres réalisées à l'étranger puissent être intégrées dans la base fédérale :

Il faut que le club qui a des participants nous informe que certains de ses nageurs vont se déplacer; où et quand (nous communiquer la liste des nageurs concernés).

Il faut surtout que dans les huit jours suivants la compétition, le club, voire le CD ou le CR nous envoie un mail précisant l'ensemble des nageurs y ayant participé ainsi qu'en pièce jointe le jeu de résultats surlignés pour l'ensemble de ses nageurs (sans oublier que soit mentionnés : les dates de la compétition, lieu - ville et pays - et bassin).

Sans cet envoi, les performances ne seront enregistrées.

Pour éviter les mauvaises surprises, nous vous remercions de bien vouloir transmettre ce mail à vos comités départementaux et/ou clubs respectifs.

Merci pour votre collaboration.

Bien cordialement.



Sophie LARDILLAT

Assistante du Département des Systèmes d'Information

Assistante du Département des Maîtres

Fédération Française de Natation

14, rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

Tél. : +33 (0)1.41.83.87.60 - FAX : +33 (0)1.41.83.87.69

14ème étage - bureau n° 2

Suivez extraNat sur Twitter

Suivez-nous sur Facebook

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.